

Le 15 juin 2020

John McKenzie, chef de la direction par intérim et chef de la direction financière
Luc Fortin, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal et chef, activités globales de négociation
Loui Anastasopoulos, président, Formation de capital
Groupe TMX Limités

Messieurs McKenzie, Fortin et Anastasopoulos,

Nous sommes des investisseurs institutionnels qui intégrons des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans notre processus de placement et investissons dans des sociétés cotées sur les bourses du Groupe TMX. Nous vous écrivons pour encourager le Groupe TMX à exercer son rôle de formation du marché afin de favoriser et d'améliorer la communication d'information relative aux facteurs ESG par les sociétés inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX, conformément aux cadres fournis par les normes du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Nous félicitons le Groupe TMX pour le leadership dont il a récemment fait preuve en se joignant à l'initiative *Sustainable Stock Exchanges* (SSE), en offrant des formations et des outils liés aux facteurs ESG par l'entremise de son Académie TMX et en développant des indices liés aux facteurs ESG. Nous croyons que la société peut en faire encore plus pour les investisseurs et les émetteurs en stimulant l'adoption de cadres de déclaration normalisés.

Les investisseurs canadiens et mondiaux cherchent une divulgation d'information de qualité sur les facteurs ESG

La popularité mondiale des facteurs ESG et de l'investissement durable est évidente, alors que 3 038 établissements de placement (avec des actifs sous gestion [ASG] de plus de 86 000 milliards de dollars américains) ont signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI).¹ Les signataires s'engagent à suivre un ensemble de six principes qui traitent de la pertinence de l'information relative aux facteurs ESG en matière d'investissement et définissent les responsabilités fiduciaires des investisseurs institutionnels quant à l'intégration des questions ESG dans leurs pratiques de placement.² Il y a 160 signataires canadiens des PRI.³

En réponse à la demande croissante d'information relative aux facteurs ESG, de nombreux membres de l'initiative SSE ont adopté les exigences de déclaration de l'information relative

¹ <https://www.unpri.org/searchresults?qkeyword=¶metrics=WVSECTIONCODE%7c1018>

² <https://www.unpri.org/pri/about-the-pri>

³ <https://www.unpri.org/searchresults?qkeyword=¶metrics=WVSECTIONCODE%7c1018>

aux facteurs ESG à titre de règles d'inscription et fournissent des directives régulièrement mises à jour sur les pratiques exemplaires mondiales en matière de déclaration.⁴ Comme il est précisé ci-dessous, il existe une opinion de plus en plus répandue à l'échelle internationale voulant qu'une déclaration conforme aux normes du SASB et aux recommandations du GIFCC constitue une pratique exemplaire. Nous encourageons le Groupe TMX à adopter des mesures incitatives ou des exigences en matière d'information relative aux facteurs ESG qui favorisent la divulgation aux investisseurs, conformément aux normes du GIFCC et du SASB.

Le GIFCC établit la norme en matière de divulgation d'information liée aux changements climatiques

Le GIFCC a été nommé par le Conseil de stabilité financière à la demande des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, compte tenu du risque systémique que les changements climatiques font peser sur le système financier. En 2017, le GIFCC a publié une série de recommandations pour l'information liée aux changements climatiques, ainsi que des directives générales et sectorielles pour aider les organisations à mettre en œuvre les recommandations.⁵

L'accent mis par le GIFCC sur les investisseurs et les sociétés a radicalement modifié la conversation mondiale sur les changements climatiques et les marchés financiers. Le cadre du GIFCC demande aux investisseurs de faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne les risques liés au climat au sein de leurs portefeuilles. Cependant, les investisseurs ne peuvent faire preuve de diligence raisonnable et en rendre compte efficacement que s'ils disposent d'une information adéquate de la part des émetteurs.

Depuis son lancement, le GIFCC a été rapidement adopté par tous les secteurs. Plus de 1 000 sociétés et investisseurs mondiaux, dont la capitalisation boursière totale s'élève à 12 000 milliards de dollars américains, soutiennent le cadre proposé par le GIFCC.⁶ Des investisseurs représentant 40 000 milliards de dollars américains d'ASG participent à l'initiative collaborative Climate Action 100+, qui demande aux 161 plus grandes sociétés émettrices de GES au monde d'harmoniser l'information présentée avec les recommandations du GIFCC.⁷ De nombreux autres investisseurs et sociétés s'appuient sur le GIFCC pour définir leur surveillance, leur planification et leur divulgation en ce qui concerne les risques liés au climat. La majorité, voire la totalité, des principaux cadres de l'information relative aux enjeux ESG obligatoires ou volontaires des sociétés ont intégré le GIFCC⁸ et, à partir de 2020,

⁴ <https://sseinitiative.org/exchanges-filter-search/>

⁵ <https://www.fsb-tcfd.org/>; https://www.fsb-tcfd.org/wp-content/uploads/2020/03/TCFD_Booklet_FNL_Digital_March-2020.pdf

⁶ <https://www.fsb-tcfd.org/tcfd-supporters/>

⁷ <https://climateaction100.wordpress.com/about-us/>

⁸ Pour un exemple, consulter :

https://www.tcfddhub.org/resource/?search_keyword=&order=ASC&orderby=relevance&resource_type%5B%5D=framework-standard&resource_type%5B%5D=guidance-tool&resource_type%5B%5D=legislation-regulation

la déclaration annuelle fondée sur le GIFCC sera obligatoire pour tous les signataires des PRI.⁹ Bref, le GIFCC est devenu la référence en matière d'information liée aux changements climatiques.

Le SASB est le cadre respecté mondialement pour la divulgation d'information non financière importante

Le SASB a élaboré 77 normes qui énoncent des directives pour chaque secteur spécifique concernant les sujets et les mesures minimaux importants sur le plan financier et de la durabilité que les entreprises devraient communiquer régulièrement. Les normes du SASB ont été publiées en 2018, après six années de recherches et de consultations rigoureuses auprès des investisseurs, des sociétés et des experts en la matière.¹⁰

Tout comme le GIFCC, le SASB a rapidement obtenu une notoriété et un soutien généralisés. Le SASB est appuyé par des investisseurs mondiaux disposant d'actifs sous gestion de 48 000 milliards de dollars américains, dont bon nombre des plus importants gestionnaires et propriétaires d'actifs au monde.¹¹ En outre, de nombreuses sociétés cotées en bourse au Canada ont déjà adopté les normes du SASB à titre de cadre de communication d'information.¹² L'adoption rapide des normes du SASB est en partie attribuable à l'accent mis sur l'importance financière et les renseignements utiles à la prise de décision. Les normes du SASB ne sont pas conçues pour répondre aux besoins de toutes les parties prenantes, mais elles servent bien les marchés financiers.

Non seulement le SASB et le GIFCC bénéficient d'un large soutien, mais ils sont également de plus en plus souvent indiqués ou intégrés dans les directives générales des sociétés en matière de divulgation. Entre 2017 et 2019, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont procédé à un examen des rapports des émetteurs sur les risques liés aux changements climatiques et ont fourni des conseils supplémentaires quant à la communication d'information importante liée aux changements climatiques.¹³ L'examen a révélé que les investisseurs avaient accordé une attention accrue aux risques liés au climat dans leur prise de décision, mais que parmi les émetteurs cotés à la TSX, l'information liée aux changements climatiques n'était pas complète ou était difficile à comparer. Les directives indiquent le SASB et le GIFCC comme cadres privilégiés pour la divulgation d'information importante relative aux facteurs ESG.¹⁴

⁹ <https://www.unpri.org/news-and-press/tcf-based-reporting-to-become-mandatory-for-pri-signatories-in-2020/4116.article?adredir=1>

¹⁰ <https://www.sasb.org/standards-overview/>

¹¹ <https://www.sasb.org/>

¹² <https://www.sasb.org/blog/sustainability-has-climbed-the-corporate-ladder-now-what/>

¹³ <https://www.securities-administrators.ca/aboutcsa.aspx?id=1833>

¹⁴ https://www.osc.gov.on.ca/documents/en/Securities-Category5/csa_20190801_51-358_reporting-of-climate-change-related-risks.pdf; https://www.osc.gov.on.ca/documents/en/Securities-Category5/csa_20180405_climate-change-related-disclosure-project.pdf

Le Groupe TMX devrait favoriser une communication normalisée d'information relative aux facteurs ESG

La recommandation 5.3 du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada encourage la TSX à mettre à jour son guide des informations à fournir sur les questions environnementales et sociales de 2014, conformément aux lignes directrices du modèle SSE, et à consulter les organismes de réglementation provinciaux et les investisseurs canadiens en vue de fixer une norme de présentation d'information de base.¹⁵ À titre d'investisseurs canadiens, nous appuyons cette recommandation. Nous encourageons également le Groupe TMX à privilégier le SASB et le GIFCC comme deux cadres consensuels pour la communication d'information importante relative aux facteurs ESG à un public d'investisseurs, lesquels sont tous deux mis de l'avant dans le modèle de communication de l'initiative SSE.

L'objectif principal du SASB et du GIFCC est de fournir une approche normalisée pour la divulgation publique d'informations non financières importantes. Pour les investisseurs institutionnels, des informations claires et comparables sont essentielles pour remplir leur obligation fiduciaire, qui consiste à investir dans l'intérêt des bénéficiaires. Pour les sociétés, cette normalisation permet de structurer et de gérer les enjeux ESG qu'elles privilégient et l'information qu'elles communiquent lorsqu'elles sont confrontées à diverses demandes de données.

Le Groupe TMX a la possibilité de guider les sociétés qui ne connaissent pas encore la communication d'information relative aux facteurs ESG, de soutenir celles qui font face à un environnement de divulgation complexe et de définir sa position de chef de file sur les marchés nord-américains. Comme le montre le soutien aux PRI, les investisseurs sont avides d'occasions de placement fondées sur les facteurs ESG. Nous pensons que le leadership du Groupe TMX dans ce domaine permettra d'attirer des investissements de capitaux au Canada en améliorant la reconnaissance des enjeux ESG par les sociétés inscrites à la TSX et à la Bourse de croissance TSX et en facilitant l'élaboration de nouveaux produits de placement fondés sur la divulgation de données normalisées.

Si vous avez des questions sur les renseignements ci-dessus, ou si vous souhaitez discuter avec nos institutions de la communication d'information relative aux facteurs ESG par les sociétés cotées en bourse, veuillez communiquer avec Jamie Bonham de Placements NEI à l'adresse jbaham@neiinvestments.org et Delaney Greig d'Addenda Capital à l'adresse d.greig@addendacapital.com. Nous serions également heureux de vous faire part de nos commentaires au fur et à mesure que le Groupe TMX progresse dans ses initiatives liées à la communication d'information relative aux facteurs ESG.

Signé :

Vingt-huit investisseurs institutionnels canadiens

¹⁵ http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-350-2-2019-fra.pdf à la page 24.